

Compte-rendu du Conseil Municipal de Montceaux l'Etoile

Séance du 19 décembre 2019

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

- Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2019.

VOIRIE

- *Programme de voirie 2020* : Le Conseil détermine le programme de voirie à réaliser en 2020 qui consistera en la réfection d'une partie de la VC n°7 dite de Versaugues à Anzy le Duc, d'une partie de la VC n°5 dite de la Place Barbier à Versaugues, d'une partie du CR de Montceaux à Anzy, plus communément appelé « Chemin des Moines » et d'une partie de la VC 4 de Vindecy à Anzy le Duc. Les travaux, estimés à près de 20 800 € feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, au titre de l'appel à projets 2020 qui finance ce genre de projet à hauteur de 20 %.
- *Aménagement du mail contigu à la place de l'église* : Dans la continuité de l'aménagement de la Place de l'Eglise, le Conseil projette l'aménagement du mail contigu en 2020. Pour ce faire, une demande de subvention est demandée auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2020.
- *Dégradation du Chemin Rural dit de La Coche* : Le Conseil Départemental a fait réaliser des travaux pour le remplacement du platelage de son marais. L'entreprise qui est intervenue a dégradé le Chemin Rural dit de La Coche. Les travaux de remise en état ont été estimés à 1 600 € HT. Le devis a été transmis à l'entreprise qui a réalisé les travaux au marais.
- *Limitation de vitesse à Conde* : Suite à plusieurs demandes, une limitation de vitesse est à prévoir sur la VC 6 de Conde.

DEFENSE INCENDIE

- Un point a été fait sur la défense incendie de la commune avec le lieutenant BALLY. Le quartier de Conde étant mal desservi et l'installation d'une borne incendie n'étant pas envisageable vu le coût élevé, il faut envisager la pose d'une réserve d'eau de 120 m³. Des financements doivent donc être trouvés pour permettre cet investissement.

PERSONNEL

- Lors de la précédente réunion, le conseil avait décidé le recrutement d'un agent en CDD au titre de l'accroissement temporaire d'activité pour 2020 à hauteur de 10 heures hebdomadaires modulables pour venir en aide à l'adjoint technique titulaire. Après avoir fait un point sur les tâches à effectuer puis un point financier, le Maire propose au Conseil de passer le nombre d'heures à 12 heures hebdomadaires. Le conseil valide la proposition et charge le Maire de recruter l'agent.

INTERCOMMUNALITE

- Le Maire rapporte le compte-rendu des dernières réunions de la Communauté de Communes. Un important projet est à l'étude : la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Marcigny, à la place de l'Hôpital aujourd'hui fermé.

VOISIN VIGILANT

- Mme Françoise BERNARDIN, référent « voisin vigilant » pour le quartier des Bruyères, ayant quitté la commune, il faut prévoir son remplacement. Le Conseil proposera cette « fonction » à M. Patrick MEUNIER.